



Transports enfants a qui la charge

Par **vf62000**, le **17/01/2009** à **17:53**

bonjour je vous ecris pour savoir simplement mon ex femme et moi ce sont
separé et elle et demenegé dans l'aisne donc apres [s]accord ecris [/s]ensemble
nous faisons les trajets donc 400 klm un week sur deux chacun un jour elle
m'a envoye un recomandé en me disent que sont vehicule ne fonctionné plus
donc je fais les allés retour tout les 15 jours maintenant qu'elle a recupé un
vehicule elle n'ai plus d'accord pour reprendre notre accord . a t'elle le droit
svp.merci.